

Avenue du Vignoble 3
Case postale 146
CH-2009 Neuchâtel
Tél. 032 723 81 00
www.institut-police.ch
isp@ne.ch

Mesdames et Messieurs
les membres de la
Société suisse de droit pénal

Neuchâtel, juin 2017

Cours de perfectionnement 2017 de la Société suisse de droit pénal

Madame, Monsieur,

La Société suisse de droit pénal organise, en collaboration avec l'Institut Suisse de Police et le Pouvoir judiciaire du canton de Neuchâtel, son traditionnel cours "latin" de perfectionnement bisannuel en français. Cette formation, destinée plus spécialement aux pénalistes de Suisse romande et du Tessin, mais ouverte à tous les membres, aura lieu les

**9 et 10 novembre 2017 à la
HEG Arc – Campus Arc 1, Auditorium 1, salle 224 au 2^{ème} étage
Espace de l'Europe 21 – 2000 Neuchâtel**

Si vous êtes intéressé-e à suivre ce cours – placé sous la direction de Monsieur Alexandre FESER, Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne – nous vous saurions gré de vous **inscrire sur le site de l'ISP sous :**

<https://www.edupolice.ch/fr/cours/offre-des-cours>

Délai d'inscription : 31.07.2017 - Numéro de cours : 7.01.01.f

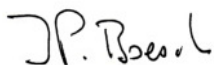
Si vous souhaitez loger à Neuchâtel, nous vous prions de bien vouloir réserver votre chambre directement à l'Hôtel Beulac à Neuchâtel en précisant qu'il s'agit du cours organisé par l'Institut Suisse de Police. (T +41 32 723 11 11 / hotel@beulac.ch). Les frais de logement ne sont pas compris dans le prix du cours et doivent être réglés à la réception de l'hôtel.

La participation financière s'élève à CHF 220.- par personne (repas officiel compris). Sans le banquet la finance s'élève à CHF 150.-. La facture envoyée aux participants, après réception de leur inscription, tient lieu de confirmation et doit être réglée jusqu'au 15.10.2017. Passé ce délai, toute annulation annoncée ne sera en principe pas remboursée.

Nous sommes certains que, dans la tradition de notre cours, vous serez nombreux à répondre à notre invitation, honorant ainsi la qualité de nos conférenciers.

En vous remerciant de l'attention portée à la présente et en nous réjouissant de vous rencontrer à Neuchâtel en novembre, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Institut Suisse de Police



Jean-Pierre Boesch
Vice-directeur

Annexe : Programme de cours